

faute, sont durement frappés par la hausse du coût de la vie. La montée en spirale des prix fait qu'il leur est presque impossible de vivre dignement. D'aucuns ont dit qu'on n'a rien à craindre du gouvernement actuel en période de prospérité, et rien à en espérer en période de difficultés économiques.

J'ai ici une coupure du *Journal d'Ottawa* d'aujourd'hui. Soit dit en passant, le 22 avril est une date importante car elle marque l'anniversaire de la première bataille d'Ypres. L'article est ainsi conçu:

• (1.00 p.m.)

Des centaines d'anciens combattants du 1^{er} contingent canadien se réuniront à Ottawa pour rendre hommage à leurs compagnons d'armes qui tombèrent victimes de l'horrible attaque au gaz et aussi pour refaire connaissance avec de vieux copains.

Le premier ministre et son gouvernement libéral devraient aussi se rappeler que ces survivants ne sont pas seulement des «anciens combattants» mais qu'ils sont tous actuellement des «vieillards pensionnés». Beaucoup d'entre eux soyons-en sûrs, tirent le diable par la queue avec leur pension de \$75 par mois et ils se demandent peut-être si le sacrifice qu'ils ont consenti en valait vraiment la peine.

En ce qui concerne la taxe remboursable de 5 p. 100 sur les profits des sociétés dépassant \$30,000, je voudrais savoir si cette mesure est destinée à freiner ou à ruiner l'industrie et la production. Je suis certain que bien des sociétés utiliseraient cet argent pour accroître leurs affaires, si elles en avaient l'occasion, et surtout les sociétés nouvellement créées et en plein développement. A mon avis cette mesure va les encourager à emprunter à 7 p. 100 peut-être sur la garantie que constituera ce remboursement, bien que le gouvernement ne leur paiera que 5 p. 100 d'intérêt sur leur argent. Cela est de nature à placer encore un handicap de 2 p. 100 sur la gestion de ces sociétés. Pendant combien de temps pourrions-nous continuer à taxer l'industrie? En agissant ainsi ne nous fermons-nous pas quelque marché étranger de valeur?

J'aimerais aussi parler d'un point de l'exposé budgétaire traitant de la taxe sur l'outillage de production et sur les matériaux de construction. Nous sommes heureux de constater que la taxe sur certaines catégories d'outillage de production sera réduite de 6 p. 100 à compter du 1^{er} avril prochain et qu'elle sera complètement éliminée le 1^{er} avril 1968. Mais qu'en est-il de la taxe sur les matériaux de construction? A la question qui lui a été posée aujourd'hui à ce sujet, le ministre a répondu qu'il prendrait la question en délibéré. J'espère qu'il la considérera sérieusement parce qu'à mon avis, cette taxe rend la concurrence d'un grand nombre de sociétés canadiennes difficile sur les marchés étrangers.

[M. Irvine.]

Rien ne porte à croire que la taxe sur les matériaux de construction sera modifiée et je me demande pourquoi. Cette taxe nous touche tous. Elle vise un secteur très sensible de notre économie. Un jeune ménage qui désire construire sa première maison, à un coût de \$20,000, mettons la moitié de cette somme étant pour des matériaux de construction, paiera \$1,100 pour avoir le privilège d'acheter un pied-à-terre dans notre pays. Pour lui, c'est un grand obstacle à surmonter et je me demande pourquoi nous imposons de telles difficultés, plus particulièrement aux jeunes gens.

La taxe augmente de jour en jour le coût de la construction. Elle accroît le coût de construction des fabriques, des usines et des établissements commerciaux. Elle apparaît aussi dans les prix au détail des marchandises, constituant ainsi l'une des plus grandes pressions inflationnistes dont nous souffrons à l'heure actuelle. A mon avis, non seulement le gouvernement sanctionne-t-il la taxe mais il est présentement en train d'en favoriser l'existence.

J'ai ici un autre article écrit par un homme bien connu des députés, M. Robert W. Needham de la *Free Press*, de Toronto, qui traite ainsi des restrictions budgétaires:

Du côté négatif, on peut prétendre à bon droit que cela freine l'initiative personnelle et par conséquent pourrait mener à une diminution à la productivité, nécessité de premier ordre dans la conquête de l'inflation. On peut aussi soutenir que les taxes en elles-mêmes peuvent être inflationnistes en l'espèce en entraînant des demandes générales d'augmentations de salaire.

On pourrait aussi accuser M. Sharp d'une gaffe psychologique et politique en ce qui a trait au traitement fiscal qu'il réserve aux particuliers par rapport aux sociétés; l'accusation précise serait la partialité.

L'article dit encore:

Cet impôt spécial sur les revenus des sociétés sera payable pendant 1 mois; il sera ensuite remboursé, avec intérêt aux taux de 5 p. 100, au cours d'une période allant de 18 à 36 mois, selon la situation de l'économie.

Ce plan vise à «geler» une petite part des profits liquides des maisons d'affaires, qui se transformeraient normalement en immobilisations.

Il s'agit, de fait, d'un régime d'épargne obligatoire grâce auquel on constituera une caisse de 250 millions de dollars. Cet argent sera libéré et servira plus tard à stimuler l'expansion économique.

La faiblesse de ces deux aspects du programme de M. Sharp, sur le plan politique sinon sur le plan économique, devrait toutefois sauter aux yeux. Je la décrirai par une question: pourquoi imposer plus de taxes aux individus, mais assujétir les sociétés à l'épargne obligatoire?

Voici un autre point sur lequel on a adressé au ministre ainsi qu'à moi-même, maintes observations. J'ai fait personnellement des instances auprès du ministre. Il s'agit de la taxe sur les bijoux. J'ai en main une lettre d'une grande firme de bijoutiers,